

Gérard d'Aboville soutient les vieux gréements

Barfleur — Alors que les propriétaires de vieux gréements luttent pour le maintien de leurs navires à quai, ils viennent d'avoir le soutien du navigateur Gérard d'Aboville

Depuis plusieurs semaines, les propriétaires de vieux gréements barfleurais ne décolèrent pas. Les responsables de la Société publique locale (SPL) qui gère le port leur ont signifié l'obligation de quitter leur amarrage au quai, pour rejoindre leur corps-mort, dans le milieu du port. Selon eux, « **une relégation en milieu de port est la façon de tuer cette image positive du port pour le village.** »

Après une pétition qui a réuni plusieurs centaines de signatures, c'est une figure du monde nautique qui

apporte son soutien aux propriétaires de vieux gréements. « **Il s'agit du navigateur Gérard d'Aboville. Il est lui-même président de l'association Patrimoine maritime et fluvial. Il souligne l'intérêt de voir nos bateaux regroupés sous le regard du public.** »

Patrimoine maritime et fluvial, en lien avec le ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine, l'Association nationale des élus du littoral et le Conservatoire du littoral, a pour mission de décerner le label offi-

ciel Bateau d'intérêt patrimonial. « **Il y a aujourd'hui plus de 1 000 bateaux labellisés, précise Gérard d'Abboville. En complément du label, nous militons pour que ces bateaux soient regroupés dans les ports d'attache, offrant au public le spectacle de véritables musées à flot.** »

Il évoque le fait que de plus en plus de ports participent à cette démarche. Gérard d'Aboville explique avoir appris par la presse que la SPL demandait aux vieux gréements de quitter le quai. « **Il est évident que,**

dès lors, l'intérêt que constitue la présentation au public de ces bateaux serait grandement diminué, voire anéanti, affirme-t-il. J'espère que la SPL aura la sagesse de renoncer à sa demande. À quelques jours des journées du Patrimoine, une telle décision serait incompréhensible et contraire à la politique de mise en valeur de notre patrimoine maritime, que pratiquent de plus en plus de ports de plaisance. »

